

Demande déposée le 01/10/2025

N° DP 063 214 25 00114

Par :	Monsieur Pommier Arthur
Demeurant à :	17 rue du Moulin 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Sur un terrain sis à :	17 Rue du Moulin 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Référence cadastrale :	214 AH 629
Nature des Travaux :	Changement fenetres et portes

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la déclaration préalable présentée le 01/10/2025 par Monsieur Pommier Arthur, Madame Hameon Camille,

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Changement fenetres et portes ;
- sur un terrain situé 17 Rue du Moulin à LES MARTRES DE VEYRE.

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021 et notamment le règlement de la zone UD ;

Vu l'affichage en mairie, le 06/10/2025 de l'avis de dépôt du présent dossier,

Vu les pièces complémentaires reçues en date du 03/10/2025 ;

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **NON OPPOSITION**.

A LES MARTRES DE VEYRE, le
Le Maire,



10/10/2025
par délégation
Pham
L'Adjoint au Maire,
Catherine PHAM

NOTA BENE : 1 - La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes d'urbanisme. Si tel était le cas, un avis d'imposition vous sera transmis ultérieurement par les services de l'Etat.

2 - Dès l'achèvement des travaux, il est impératif de déposer en mairie la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT – cerfa 13408 téléchargeable sur le site www.service-public.fr)